

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 5 (1911-1912)
Heft: 1

Artikel: Un concours international de musique
Autor: E.P.-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Concours international de Musique

Après la Fête des musiciens suisses à Vevey, le festival Liszt à Bâle, Orphée à Mézières, votre serviteur s'en fut au Concours international de musique à Lausanne, du 12 au 15 août. Vous lui demanderez peut-être ce qu'il a trouvé le plus beau ? Eh bien, ce fut le concours.

Pourquoi ? D'abord, c'est une excellente affaire. Ce n'est peut-être que cela dans l'esprit des organisateurs : et ce fut cela surtout dans la complète réalisation de ce beau rêve. Ils sont venus nombreux ; point de déficit à craindre. Il y en avait bien 4500 ; dont les quatre cinquièmes de France. Uniformes chamarrés d'or et franges pesantes sur les épaules ; bonnets, képis, casquettes et turbans ; sabres et épées ; bottes et sandales. Car ce qu'il y a de plus beau dans ces concours, c'est l'uniforme des exécutants et même du jury. Et puis, c'est le chef. Il y en avait de bons gros qui, d'un geste placide et rigoureusement géométrique, sortaient des trombones des sons formidables. Il y en avait d'impeccables, en frac, qui avaient vu des chefs d'orchestre et les imitaient à merveille. Il y en avait qui dirigeaient sur une malle et d'autres sur une caisse. Il y en avait qui voyageaient avec un pupitre spécial de local en local. Ce fut lourd à transporter et long à monter, mais qu'auraient-ils fait sans leur pupitre. Et il fallait voir les bâtons. De la baguette de tambour, au bâton garni de liège, aux bouts d'ivoire, il y avait toute la gamme des bâtons longs et courts, gros et minces, clairs et sombres, légers et lourds. Le bâton, c'est tout ; sans lui, inutile de partir.

Oui, il y en avait pour tous les goûts et c'est ce qu'il n'y avait ni à Bâle, ni à Mézières, ni à Vevey. On exerçait dans dix locaux à la fois et l'heureux journaliste avait l'embarras des promenades sans le don de l'ubiquité. Il monte à la Cathédrale et y tombe en pleine « Nuit orientale » (de Luigini). On y invoque Allah et le chef (un chef au geste expressif, tendre et courroucé) fait entendre sa belle voix tantôt de ténor, tantôt de basse, qui mène ses chanteurs au triomphe. Il descend à la Maison du Peuple et y arrive au moment fatal : un coup de sonnette a indiqué à la Fanfare de Goumoëns-le-Jus que la lecture à vue va commencer. Cinq minutes s'écoulent dans un silence de mort, tandis que les artistes, immobiles, se plongent dans leur *voix*. Un autre coup de sonnette : pâle de terreur, le chef prend son bâton et part pour l'inconnu. Mais la vaillante phalange perd le chemin et s'avance dans une cacophonie à faire hurler de douleur. Je me sauve, tandis qu'un pompier répand le liquide parfumé d'un vaporisateur nouveau style, une splendide réclame pour la maison X. qui contribue charitalement à apaiser nos souffrances.

Allons à Saint-François. Ici la fanfare d'un chef-lieu s'attaque à Titus, ouverture imposée. L'entrain voulu y est, grâce au geste rapide d'un Italien en redingote noire et en pantalon de fil blanc, mais l'instrumentation me paraît un peu épaisse : il est toujours fâcheux de remplacer les violons par des trombones. Essayons le Casino de Montbenon. Ici, c'est Titus encore qui règne, mais il est pincé par des mandolines. C'est joli, mais le contraste est trop vif : Titus à l'Hippodrome, Titus dans la maison de poupée : *tertium non datur !* — Encore quelques pas et nous sommes à Tivoli. Ici les cors de chasse, les clairons, fifres et tambours font leurs ébats et le cube d'air pa-

raît suffisant pour que les murs soient moins en danger que ceux de Jéricho. En somme, la musique des cuivres est faite pour le plein air. Aussi les rues de Lausanne retentissent-elles pendant quatre jours de marches joyeuses et vous ne pouvez faire deux pas sans rencontrer un corps de musique, couronné ou en train de l'être. Lausanne métropole musicale; il n'y a plus à en douter. Pourquoi aller à Mézières?

Mais soyons sérieux, sans oublier d'être sincère. Nous ne partageons pas l'opinion générale qui affirme que ces concours sont sans aucune valeur musicale et vont à fins contraires. Il est évident que le but de ces fêtes est surtout commercial. On les organise pour donner un peu d'animation à la ville, abandonnée de ses habitués, et pour faire plaisir aux commerçants et aux cafetiers. Pourquoi l'art ne serait-il pas une fois un service des intérêts économiques? Cependant, il ne faut pas aller trop loin sous peine de voir dégénérer ces concours en exploitation de l'étranger ayant pour unique fin de remplir les poches des marchands de tabac. En d'autres mots: il faut que ces concours internationaux de musique soient des *concours*, qu'ils soient *internationaux* et qu'on y fasse de la *musique*. Ils ne sont pas *internationaux* aussi longtemps qu'on y fait participer 85 sociétés françaises, 14 de Suisse (dont une de la Suisse allemande!), quatre d'Alsace et quelques mandolinistes de Côme. Qu'on se donne un peu de peine à recruter les meilleures musiques de la Suisse: Berne, Bâle, Lugano ont d'excellentes fanfares. Qu'on s'adresse aux Allemands, aux Autrichiens, aux Italiens pour arriver à une plus grande égalité dans la représentation des nations.

Et qu'on fasse des *concours* sérieux, qu'on renonce à donner des prix à tout le monde en multipliant les subdivisions de façon à y classer une ou deux fanfares, et à faire figurer dans les divisions d'*excellence* ou *supérieures* des médiocrités de premier ordre. Au Pérou seul, tout le monde est général et quelle valeur a un prix si tous le reçoivent? Je n'attaque pas le travail du jury qui a fonctionné honnêtement et sérieusement, tout en ayant des trésors d'indulgence. Parmi les aveugles, le borgne est roi, proverbe qui s'applique surtout aux orphéons qu'on ferait mieux d'exclure d'un concours de ce genre.

Enfin, qu'on fasse de la *musique*! Le répertoire des sociétés concourantes est en majeure partie détestable. Dans les divisions supérieures il y avait du Mozart, du Beethoven, du Wagner, du Weber, du Lortzing, du Mendelssohn, du Verdi, du Boieldieu, mais dans les autres! S'il y a trop de compositeurs que Dieu a créés dans sa colère, qu'on répare au moins le mal en les laissant dans l'oubli. Que de belles choses y aurait-il à offrir à nos fanfares, si leurs directeurs connaissaient un peu la littérature musicale! Les morceaux imposés dans les concours devraient leur faciliter de sortir de la routine. Mais si le jury impose des œuvres nulles, il faudra commencer par réformer les jurys. Y arrivera-t-on?

Ne désespérons pas, après tout, ces concours ont du bon. Ils permettent à de braves gens de sortir de leur usine, de leur boutique pour voir du pays. Et ce faisant, ils font plaisir non seulement à ceux qui empochent leurs écus, mais aussi à plusieurs de ceux qui les écoutent. Pour la première fois à Lausanne, j'ai vu le peuple assister à ces concours, en jouir, les discuter avec passion, prendre parti pour ou contre. Sans doute, il faudrait lui offrir mieux que cela, mais n'est-ce pas un énorme progrès déjà, que de pouvoir intéresser la classe ouvrière à la musique et de pouvoir lui procurer quelques heures de joie et de distraction?

Je pensais aussi à toutes les gares françaises où une foule impatiente attend les vainqueurs couronnés. Ce spectacle de liesse populaire est réconfortant dans ce sombre monde. Qui sait, peut-être est-il vrai quand même que la musique adoucit les mœurs¹ et rapproche les nations ? Si tel est le cas, continuons ! Mais de grâce, améliorons un peu la qualité du produit et que La Chaux-de-Fonds accomplisse en 1913 ce que ni Genève ni Lausanne n'ont pu réaliser : joindre l'utile à l'agréable, et penser un peu, sans oublier la légitime satisfaction des intérêts matériels, à l'art qui devrait se manifester dans ces grandes occasions en devenant un élément d'éducation populaire, une source de jouissances supérieures pour les masses que nos manifestations artistiques atteignent si rarement. Cette fois, le peuple vient en foule écouter et juger : offrons-lui quelque chose de plus qu'un spectacle forain.

E. P.-L.

¹ La Fanfare de Hénin-Liotard (Pas-de-Calais), direction Dusotoit, nous fait douter à nouveau de ce dicton. N'ayant reçu qu'un premier et deux seconds prix, elle a traité le jury de voleurs et de vendus, a insulté les demoiselles d'honneur et a traîné le drapeau vaudois dans la boue. On comprend que les fanfares vaudoises ne voudront plus à l'avenir lier leur concours cantonal à une organisation internationale qui les expose à des manifestations de ce genre. Et M. Bersier ne saurait être loué assez de ses courageuses paroles.



Le Chant au Conservatoire de Paris

(Suite et fin)¹

Chant et théâtre.

Enfin à en juger d'après les concours, l'enseignement du Conservatoire semble ramener d'une façon à peu près exclusive l'art du chant à celui du théâtre. La plupart des morceaux de concours sont des airs d'opéra ou d'opéra-comique ; les airs d'oratorios y sont exécutés dans un style de théâtre et pareillement les rares mélodies ou ballades admises au programme. Trois jeunes demoiselles concouraient avec l'admirable *Marguerite au rouet* de Schubert ; toutes les trois — la première surtout — ont chanté cette musique si sobre comme on chante du Léoncavallo. Une autre avait eu l'excellente idée de paraître avec la *Loreley* de Liszt ; elle l'a bravement criée, d'une voix assez belle, et elle a du coup remporté son premier prix ; mais elle a fait sur le texte du thème comme sur la musique de Liszt un contresens à peu près constant, parce qu'elle a chanté cette ballade comme s'il se fût agi d'un air d'opéra. Au contraire, un concurrent, M. Hopkins, a chanté une mélodie de Schubert de la voix la plus agréable et la plus souple qu'on puisse entendre, avec une sensibilité discrète et un goût sûr. Un jury dont les hommes de théâtre — compositeurs, directeurs, acteurs — formaient la majorité ne lui a octroyé qu'un accessit : ce jeune artiste ne pourra désormais que se gâter au Conservatoire, s'il y cultive, pour obtenir un prix, l'esthétique du succès.

Il faudrait laisser aux concours d'opéra et d'opéra-comique le soin de révéler les chanteurs de théâtre, c'est-à-dire ceux qui possèdent une grande voix jointe à une prestance avantageuse et à des qualités de mouvement scénique. Pour rendre